

Livarot

Au collège, la justice expliquée aux plus jeunes

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 18 novembre 2017

543 mots



Anne Bizeul et Karina Kosztela, éducatrices à la PJJ, ont rencontré les collégiens, vendredi. - Crédit Ouest-France

Deux éducatrices de la protection judiciaire de la jeunesse étaient au collège Fernand-Léger, vendredi, pour expliquer leur mission.

Rencontre

Au foyer socio-éducatif, une exposition destinée aux 13-18 ans aborde différents thèmes : la filiation et l'identité, la protection, le respect de la loi, les crimes et les délits. « Cette exposition s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen proposé à tous les élèves durant les quatre années passées ici », explique le principal, Sébastien Defrize.

Vendredi, durant deux heures, les élèves de 5^e ont pu dialoguer avec deux éducatrices du service territorial éducatif de milieu ouvert (Stemo).

« Quand on est mineur, est-ce que l'on peut aller en prison ? » lance Anne Bizeul. À la surprise générale, la réponse est positive.

L'éducatrice à la protection judiciaire de la jeunesse poursuit : « Dès l'âge de 13 ans, si l'on a fait une grosse bêtise. Il y a un quartier de mineurs avec dix places à la prison de Caen, sept sont actuellement occupées. » Après cette entrée en matière qui douche les enthousiasmes, Karina Kosztela rappelle aussi son rôle de protection de l'enfance en danger. Crime, délit, prison préventive, cour d'assises, à 12 ans, ce n'est pas évident de maîtriser le

vocabulaire de la justice.

Insultes et harcèlement

Les mots justement peuvent blesser. « **Certains disent des gros mots, mais ils ne savent pas ce que cela veut dire** », témoigne un élève. Alors le groupe dispose de deux minutes pour recenser les insultes les plus courues et qui font référence le plus souvent au genre, à la sexualité, à la famille. « **Elles n'ont pas de rapport avec la discussion du groupe et ainsi, la situation dans la cour peut vite dégénérer** », analyse Anne Bizeul.

Inexorablement, le téléphone portable s'invite dans la discussion. « **Quand tu reçois des messages désagréables sur ton téléphone tous les jours, c'est une forme de harcèlement** », lâche un collégien. Qui utilise l'application Snapchat ? La majorité des mains se lève. Cet outil de communication peut devenir une arme redoutable.

Anne Bizeul évoque l'expérience Sentinelle, menée au lycée d'Évreux (Eure), où les élèves ont été formés à mutualiser les alertes : « **C'est important d'en parler à ses amis. Entre vous, vous êtes plus forts. Le harcèlement fonctionne sur le secret. Dévoilé, il perd son efficacité.** » Au fil de la discussion, les langues se délient, les questions fusent.

L'occasion pour les deux éducatrices de conclure : « **La faute d'un jour ne doit pas poursuivre l'adolescent toute sa vie. Notre mission de protection est importante.** »